

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	23
Présents :	18
Procurations :	5
Votants :	23
Date de convocation :	03/07/2026

Séance du vendredi 10 juillet 2026 à 18 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV à la Maison de la Culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Jean-Luc CARSALADE, Simon CHALÉAT, Martine DAREUX, Fernand DEL FABBRO, Jacques GABRIEL, Caroline HOGANT, Frédéric JOUGLAR, Radouane KHABBAL, Cathy PERSONNE, Marie-Hélène PRUD'HOMME, Thomas PUGNET, Alexandra SAGOT, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS : Ludovic SICARD donne procuration à Radouane KHABBAL, Marie-Christine VERDIER à Alexandra SAGOT, Virginie DASQUE à Isabelle BRUNEL, Pierre MASURE à Simon CHALÉAT, Corinne SCHLUCK à Jean-Luc CARSALADE.

SECRETAIRE : Simon CHALÉAT

Délibération n° 2026_041

4.1. Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'agent communal en charge des bâtiments a réussi l'examen professionnel d'agent de maîtrise et a été inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2026. Cet agent est actuellement titulaire du grade d'adjoint technique principal de 2^e classe.

Il rappelle que les missions exercées par cet agent requièrent un niveau élevé de technicité, une grande autonomie ainsi que des responsabilités importantes dans le suivi, l'entretien et la gestion du patrimoine bâti communal.

Afin de permettre la nomination de cet agent dans son nouveau grade, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en ouvrant cet emploi également au cadre d'emplois des agents de maîtrise, sans modification des missions attachées au poste, à compter du 1er septembre 2026.

- Vu le précédent tableau des emplois communaux adopté par le Conseil Municipal le 28 août 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le tableau des effectifs du personnel comme suit (cf. tableau ci-joint), à compter du 1er septembre 2026.

Les crédits nécessaires à la rémunération de cet agent, ainsi que les charges sociales s'y rapportant, sont inscrits au budget communal aux chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

PAVIE, le 20 juillet 2026

Le Maire,

Jean-Michel BLAY



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE LA MAIRIE DE PAVIE à compter du 1er septembre 2026

EMPLOIS	Effectif	Durée hebdo.	FONCTIONS	Cadre d'emplois des fonctionnaires pouvant occuper les emplois
Secrétaire général	1	35 H	- organisation et direction des services - élaboration et suivi des budgets et dossiers - missions d'études	attachés territoriaux / rédacteurs territoriaux
Rédacteur	1	35 H	- tâches de gestion administrative et financière - comptabilité - paie	rédacteurs territoriaux
Agent d'accueil	1	35 H	- tâches administratives d'exécution - correspondance - urbanisme - accueil ...	rédacteurs territoriaux / adjoints administratifs territoriaux
Rédacteur	1	35 H	- affaires générales de secrétariat - ressources humaines - comptabilité...	rédacteurs territoriaux / adjoints administratifs
Agent d'accueil	1	32 H	- tâches administratives d'exécution - état-civil - élections - accueil ...	adjoints administratifs territoriaux
Médiathécaire	1	25,50 H	- organiser et assurer le prêt et l'accueil des publics ; - coordonner et animer une équipe de bénévoles...	assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques / adjoint territorial du patrimoine
Responsable de l'école de musique	1	5 H	- mission d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique
Responsable des services techniques	1	35 H	- contrôle de l'exécution des travaux de la voirie et des bâtiments communaux ; - encadrement du service technique.	Techniciens territoriaux / agents de maîtrise territoriaux / adjoints techniques territoriaux
Responsable espaces verts-espaces publics	1	35 H	- organisation du service espaces verts et espaces publics - tâches techniques d'exécution sur les espaces naturels - espaces verts	agents de maîtrise / adjoints techniques territoriaux
Maintenance bâtiments	1	35 H	- Maintenance des bâtiments (électricité...)	agents de maîtrise / adjoints techniques territoriaux
Adjoint technique	5	35 H	- entretien de la voirie, des bâtiments communaux et des espaces verts	adjoints techniques territoriaux
Cuisiniers	2	35 H	- préparation des repas des écoles, service à la cantine...	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	35 H	- nettoyage des classes à l'école primaire ; - préparation réfectoire et surveillance cantine et garderie école élémentaire	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	18.80 H	- ménage salles communales - surveillance cantine et garderie école élémentaire	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	28 H	- entretien des locaux de la Maison de la Culture et de la Mairie ;	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	31.50 H	- entretien des bâtiments communaux et sanitaires publics	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	26.28 H	- Surveillance et aide cantine, garderie... - Entretien des bâtiments communaux	adjoints techniques territoriaux
Agent de service	1	16.77 H	- Entretien des locaux et du matériel de l'école maternelle	adjoints techniques territoriaux
A.T.S.E.M.	3	35 H	- assiste la maîtresse à l'école maternelle	agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles / agents de maîtrise
A.T.S.E.M.	1	30.10 H	- assiste la maîtresse à l'école maternelle	adjoints d'animation / agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Pavie, le 20 juillet 2026

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

